

Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Feuille officielle No 19 - Vendredi 17 mai 2019



Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 19 MAI 2019

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président : M. Cédric JUNOD

Vice-présidente : Mme Elsbeth LOUIS

Membres

Mmes EL YAZIDI Nathalie
GRUENIG LOUIS Lilian
HODLER Michelle
HONSBERGER Coralie
ISLER WOHLFAHRT Claudia
JACOT Prisca

MM HAAS Anthony
HABEGGER Jérémie
HUEBSCHER Claude
IANI Michael
IMER Quentin

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 19 mai 2019 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) ?

2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) ?

VOTATIONS CANTONALES

1. Modification de la loi sur l'aide sociale

a. Acceptez-vous le projet du Grand Conseil ?

b. Acceptez-vous le projet populaire (contre-projet citoyen) ?

Question subsidiaire :

Si les deux projets sont acceptés :

c. Lequel doit entrer en vigueur :

Le projet du Grand Conseil (projet GC) ou le projet populaire ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 19 mai 2019 de 10 h. à 12 h, dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 4 mars 2018 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les



LA NEUVEVILLE

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

MERITES CULTURELS ET SPORTIFS

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

SAMEDI 18 MAI 2019 18H30
PLACE DE LA LIBERTE
A LA NEUVEVILLE
(EN CAS DE PLUIE A LA CAVE DE BERNE)

18H30
OUVERTURE DE LA CEREMONIE

M. Andrea Olivieri, président de la commission des loisirs

REMISE DES MERITES CULTURELS ET SPORTIFS

Présenté par M. Lyndon Viglino

INTERMEDE MUSICAL
TIZIANA COCO & PIETRO NOBILE

19H30
APERITIF EN COLLABORATION AVEC LA ZONE PIETONNE

Ouverture officielle de la Zone Piétonne
Allocution de M. Albrecht Ehrensperger,
président du Conseil général
Apéritif offert par la Municipalité servi par
Les Costumes neuvevillois

20H30
ANIMATION ZONE PIETONNE
FULL GROOVE

enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES DE NAVIGATION À PRIX RÉDUIT

Vente de cartes journalières de navigation avec la compagnie BSG (Lac de Biemme - trois lacs - Aare).

Tarif: CHF 20.- par carte et par jour.

Limite de 10 cartes par personne et par jour.
Achat direct au guichet du service des finances,
Place du Marché 3, La Neuveville.



Avis de construction

Requérant : M. Mark Bullens, Chemin de Blanchet 3, 2520 La Neuveville.

Projet : Construction d'un carport métallique au nord de la villa existante, au chemin de Blanchet 3, sur la parcelle no 1711, ban de la Neuveville.

Zone : H2.

Dérogation : Au sens de l'article 80 de la loi sur les routes pour la création d'un carport à l'intérieur de la distance d'interdiction de construire de 3,60 m par rapport à la route communale.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 10 mai 2019 au 10 juin 2019. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 10 mai 2019
Municipalité de La Neuveville

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que nos bureaux seront fermés le **Vendredi 17 mai 2019**

Le personnel participera à l'Assemblée Générale 2019 des Agences AVS du canton de Berne.

Nous vous remercions de votre compréhension.
La Préposée

COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici au **3 juin 2019, au plus tard.**

BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
Tél. 032 752 10 10, compta@neuveville.ch

Le/la soussigné(e) passe commande ferme de litres de mazout.
 Normal
 Eco

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Signature :

Date :

Livraison prévue dans le courant du mois de juin/juillet 2019



Syndicat pour l'alimentation en eau du Plateau de Diesse

Diesse, Prêles, Nods La Neuveville.

CONVOCATI O N

Les délégués du S E D sont invités à participer à son

Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'Administration communale de La Neuveville, 3^{ème} étage MARDI, 18 juin 2019, 20H00

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018
2. Comptes 2018
 - 2.1. Rapport du caissier
 - 2.2. Rapport de la Fiduciaire
 - 2.3. Acceptation
3. Informations
4. Divers

S E D
M.Cl. Schaller
Présidente
R. Rollier
Administrateur



Commune Bourgeoise
Hôtel-de-Ville 11
2520 La Neuveville

CONVOCATI O N À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 22 juin 2019
Heure: 17.00 h.
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville, La Neuveville

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 15 décembre 2018
3. Budget 2018
4. Forêt
5. Divers

Le Maître bourgeois
Claude Evard

PROBLÈMES DE SOMMEIL?
L'alcool n'est pas la solution!
APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch
ADDICTION | SUISSE



24-26 mai 2019

STAND DE TIR NODS

Venez TOUS au Tir en campagne!

JEUDI 16 & 23 MAI	18H00	A	19H30
SAMEDI 25 MAI	16H00	A	19H00
DIMANCHE 26 MAI	09H00	A	11H30

SOCIETE DE TIR NODS 1990-2010



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Vous trouvez toutes les informations relatives à la déchetterie sur le site www.memodechets.ch ou par le biais de l'application pour smartphone, ou sur le calendrier des déchets que vous avez reçu en début d'année



à télécharger dans l'AppStore ou sur Googleplay
ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 18 mai de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

APPEL AUX HÉRITIERS

Monsieur **BOTTERON Jules-Auguste**, né le 11.03.1844 à Nods BE, fils de BOTTERON Abram Frédéric et de Dominique Adélaïde née Rollier, marié à Louise Florise née Conrad le 31.01.1846, originaire de Nods BE, est décédé le 05.05.1895 à Biel/Bienne BE. De son union avec Louise Florise née Conrad sont nés Frédéric Louis BOTTERON, né le 03.11.1870, Jules Auguste BOTTERON, né le 31.08.1873 et Jules Émile BOTTERON, né le 15.11.1874.

En application de l'art. 555 alinéa 1 CCS, le Conseil communal de Nods, qui ne connaît aucun héritier des personnes susmentionnées, somme par la présente les ayants droit à leur succession de faire, dans le délai d'une année à compter du 10 mai 2019, leur déclaration d'héritier par écrit au Conseil communal, Place du Village 5, 2518 Nods, en fournissant la preuve de leur droit.

2518 Nods, le 30 avril 2019

Conseil communal de Nods

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2019** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale

A LOUER À NODS

A louer dès le 01.08.2019 un appartement de 3 pièces, 2^e étage est à la route de Diesse 4

Loyer mensuel actuel
CHF 650.- + charges CHF 170.-

Une garantie bancaire de 3 mois est demandée.

Pour les visites, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec notre administration au 032 751 24 29.

Les dossiers d'inscription doivent ensuite être remis à l'administration communale, Place du village 5, 2518 Nods.

Administration communale

SORTIE DES AINÉS – PREAVIS

Vous avez 65 ans ou plus, alors réservez dès maintenant la date de la prochaine sortie des aînés qui se déroulera le **mercredi 4 septembre 2019**.

Les inscriptions et informations utiles vous parviendront en temps voulu.

Administration communale

INFORMATION IMPORTANTE

Chemin de la Neuve Route reliant la Praye

En raison de travaux au chemin de la Neuve Route, la route est fermée à la circulation du **lundi 20 mai 2019, 08 h 00 au mardi 21 mai 2019, 17 h 00**, depuis le village/route de Diesse jusqu'au trois clédards.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

CONSEIL COMMUNAL



VOTATIONS DU 19 MAI 2019 Composition des bureaux

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence : Botteron Christiane
Membres : Holzmann Sarah
Jeandupeux Bastien
Howald Boris
Jolive Véronique

Secrétaire Bart Richard

CONSEIL COMMUNAL



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Jeudi 13 juin 2019 à 20.00 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Comptes 2018

- a) Présentation
- b) Rapport de la fiduciaire
- c) Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
- d) Approbation des comptes du Collège de District
- e) Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
- f) Approbation des comptes communaux

3. Communauté scolaire du Plateau de Diesse: reconduction du mandat attribué à la fiduciaire «Soresa SA» en qualité d'organe de

vérification des comptes pour la période 2019-2022

- a) Présentation
- b) Approbation

4. Demande d'autorisation pour la vente du bâtiment de l'ancienne administration communale à la Place du Village 4, bien-fonds N° 58 du ban de Nods, immeuble faisant partie du patrimoine financier de la commune.

- a) Présentation
- b) Approbation

5. Communications du Conseil communal

6. Divers

Nods / 30.04.2019

CONSEIL COMMUNAL

CIRCULATION ROUTIÈRE

3021-19; Décision concernant une restriction de la circulation

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, se référant aux articles 3, 2^e alinéa, et 106, 2^e alinéa, éventuellement aussi à l'article 32, 3^e alinéa de la loi fédérale du 19 décembre 1958 (LCR, LF 741.01) sur la circulation routière, ainsi qu'à l'article 43, 1^{er} alinéa de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1)

d é c i d e :

Arrondissement administratif du Jura bernois

Commune de Nods

1. Vitesse maximale 40 km/h

Route cantonale N°1385, reliant la croisée de la route de Chasseral (N°1384) à la frontière cantonale Berne - Neuchâtel, depuis la sortie de la forêt, environ 600 mètres après l'intersection de la route de Chasseral, jusqu'à la frontière cantonale

Motif de la mesure

Mesure de protection pour les nombreux piétons qui empruntent l'itinéraire pédestre et en uniformité avec la limitation existante sur le territoire de la République et canton de Neuchâtel.

2. Interdiction générale de circuler dans les deux sens, bordiers autorisés (avec demi barrière)

Route cantonale N°1384, route de Chasseral, depuis la demi-barrière située au sommet de la place de parking (2°57'3"044/1°21'8"781) en complément de la décision N°3041-07-1 du 4 décembre 2007 pour la période hivernale

Validité

Fermeture : de l'automne au printemps, en fonction des conditions climatiques et météorologiques.

Ouverture : intersaisonnière possible en fonction de la praticabilité de la chaussée et des conditions météorologiques.

Seul l'inspecteur des routes est compétent pour les décisions relatives à la fermeture et l'ouverture de la route.

Cette décision entre en vigueur après sa publication dans la Feuille officielle du Jura bernois et la Feuille d'avis officielle du district de La Neuveville, et après que les signaux aient été posés, échangés ou enlevés.

Ille arrondissement d'ingénieur en chef
Service pour le Jura bernois

Indication des moyens de recours

Cette décision peut être contestée par un recours adressé à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne, dans les 30 jours à partir de sa notification. Le recours doit répondre aux critères suivants: être en double exemplaire, adopter la forme écrite, contenir une justification, être signé, et présenter en annexe la décision contestée et d'autres moyens de preuve tangibles.

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2019, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeudi-Vendredi	30.05.2019	31.05.2019	Ascension
Lundi	10.06.2019		Pentecôte
	22.07.2019	04.08.2019	Vacances estivales
	23.12.2019	05.01.2020	Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (jusqu'au 31 mars 2019) 17:00 - 19:00 (définitivement dès 1 ^{er} avril 2019)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS
AVIS AUX CITOYENS**

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 30 mai 2019 sera donc avancée au **mercredi 29 mai 2019**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION
ET DES DÉCHETTERIES
ASCENSION ET PENTECÔTE**

En raison de l'Ascension et de Pentecôte, l'administration sera fermée le **jeudi 30 mai 2019**, le **vendredi 31 mai 2019** et le **lundi 10 juin 2019**. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message au 079 444 78 87.

Les déchetteries de Diesse et Prêles, quant à elles, seront fermées uniquement le lundi de Pentecôte, soit le **10 juin 2019**.

L'administration communale

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 19 MAI 2019

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le **dépôt des enveloppes de vote par correspondance**. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. **N'oubliez donc pas de signer votre carte !**

2. Pour rappel, **seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe**. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre.

Président :

M. Dominique Sunier

Administration :

Mme Christine Bueche

Bureau de vote

Dimanche 19 mai 2019 de 10h00 à 12h00

Membres :

Mme Laura Desboeufs

Mme Carole Devaux

Mme Lea Engel

Membre suppléante :

Bureau de dépouillement

Dimanche 19 mai 2019 dès 10h00

Membres :

Mme Aurélie Devaux

Mme Lyne Donzelot

Mme Marine Dubois

Mme Meryl Dubois

Mme Anne Embleton

M. Johan Desboeufs

M. Pascal Favre-Bulle

Membre suppléant :

L'administration communale

**VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES
DU 19 MAI 2019****Site "easyvote" pour les jeunes !**

D'avantage de jeunes et de jeunes adultes aux urnes! Ceci est l'objectif qu'easyvote aimerait atteindre grâce à du matériel de vote simplifié et à des mesures de sensibilisation adaptées aux jeunes.

Pour les prochaines votations, vous trouverez sur leur site, www.easyvote.ch, toutes les informations utiles afin de vous aider à voter.

Alors n'hésitez plus, votez !

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Patricia et Sébastien Ryser, Mont Sujet 19, 2515 Prêles

Auteur du projet : Kunz AG, Oberdorfstrasse 5, 3427 Utzenstorf

Propriétaires fonciers : Mme et M. Ryser, Mont Sujet 19, 2515 Prêles

Projet : Remplacement de deux portes de garage, parcelle no 2064, Mont Sujet 19, village de Prêles

Zone : H1

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 17 mai au 16 juin 2019. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 17 mai 2019

Secrétariat communal

**RÉAMÉNAGEMENT
DES ROUTES CANTONALES, LAMBOING
FERMETURE****DU CARREFOUR ROUTE D'ORVIN/LA CHAUX**

A partir du 13 mai 2019, le carrefour Route d'Orvin/La Chaux sera fermé pour une durée indéterminée en raison des travaux concernant la 3^e et dernière étape du réaménagement des routes cantonales. Une signalisation sera mise en place.

Nous comptons sur votre compréhension.

L'administration communale

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logement qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au **1^{er} juin 2019** à l'administration communale.

Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 1^{er} juin 2019 au plus tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

**GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE
(Bergerie du Haut)**

Pour le week-end des 18 et 19 mai 2019, le gardiennage est assuré par M. Yves Bolliger.

Le Comité



COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCACTION

à l'Assemblée communale du 20 juin 2019
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation du compte 2018 des Sapeurs-pompier du Plateau de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- b) Approbation du compte 2018 des Sapeurs-pompier du Plateau de Diesse

2. Approbation du compte 2018 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- b) Approbation du compte 2018 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

3. Approbation du compte 2018 du Collège de district de La Neuveville

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- b) Approbation du compte 2018 du Collège de district de La Neuveville

4. Présentation des comptes communaux 2018

- a) Introduction

5. Approbation du compte 2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- b) Présentation des arrêtés de compte
- c) Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
- d) Prise de connaissance du rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2018
- e) Approbation du compte 2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

6. Election de l'Organe de révision de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse pour la période 2019-2023

- a) Proposition de la Commission scolaire :
Fiduciaire Soresa SA, Bienne

b) Election de l'Organe de révision de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse pour la période 2019-2023

7. Approbation d'un crédit-cadre total de CHF 500'000.00 pour le renouvellement de la chaussée, la création d'un trottoir et l'assainissement des conduites communales entre les villages de Diesse et de Lamboing, portant sur

I. La réfection de la route communale et la création d'un trottoir, pour CHF 130'000.00

II. Les conduites d'eau potable, pour CHF 305'000.00

III. Les canalisations des eaux usées, pour CHF 51'000.00

IV. Déplacement de la cabine électrique, pour CHF 14'000.00

a) Présentation du dossier

b) Approbation du crédit-cadre total de CHF 500'000.00 pour l'assainissement de la route Diesse-Lamboing

8. Abrogation du Règlement concernant le financement spécial relatif à la crèche La Luciole, approuvé le 30 mars 2011 par l'ancienne Commune municipale de Prêles

- a) Présentation du Règlement
- b) Abrogation du Règlement

9. Informations du Conseil communal

10. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 17 mai 2019

CONTRÔLES DU FEU BACTÉRIEN

Entre la mi-juin et la mi-août, nos contrôleurs du feu bactérien, Eric Darioly et Philippe Gauchat, sillonnent la commune. Ils contrôleront les jardins, les vergers à hautes tiges, les haies et les lisières du bois sur l'existence éventuelle d'une contamination au feu bactérien. Le feu bactérien est une maladie bactérienne très dangereuse des pommiers, poiriers et cognassiers. Une plante touchée peut mourir en l'espace de quelques semaines.

La contamination a lieu par le biais de l'exsudat bactérien qui est sécrété par les arbres malades. Les plantes hôtes du feu bactérien sont exclusivement les arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers, cognassiers) et certaines plantes sauvages ou d'ornement; à savoir toutes les espèces de cotonéaster, buissons ardents, pommiers du Japon (Chaenomeles), amélanchiers, photinias (Stranvæsia), aubépines, sorbiers et alisiers. La vente et la culture des plantes particulièrement menacées sont interdites dans toute la Suisse. Aucun moyen de lutte directe contre le feu bactérien n'est possible. L'utilisation d'antibiotique (streptomycine) nécessite une autorisation qui est cependant limitée aux plantations fruitières de basses tiges professionnelles.

La commune vous propose des informations supplémentaires concernant le feu bactérien, diffusés par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) www.feubacterien.ch; sur celui du canton de Berne: www.be.ch/feu-bacterien ou sur celui du canton du Jura www.frij.ch (station phytosanitaire).

Que faire en cas de soupçon d'infection ?

- Les plantes suspectes ne doivent pas être touchées car vous risquez de contaminer une autre plante à la suite de ce simple contact.
- En cas de soupçon de feu bactérien, celui-ci doit être signalé. Avertissez-en immédiatement la commune; la personne chargée de traiter les cas de feu bactérien passera alors chez vous pour prendre les mesures nécessaires.

Administration communale

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES



2^{ème} trimestre 2019

Stationnements

- Diesse :** Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
- Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
- Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

18 mai, 1^{er} juin, 15 juin, 29 juin

L'administration communale

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ

Petite sortie des aînés au Bison Ranch
Mercredi 22 mai 2019

Rendez-vous à 13h30 au parking
derrière le Complexe communal du Cheval-Blanc à Lamboing

L'après-midi se déroulera au Bison Ranch pour un petit goûter. Le transport se fera avec les voitures privées des participants. Afin de répartir les gens dans les véhicules, le rendez-vous est prévu à 13h30 au parking derrière le Complexe communal du Cheval-Blanc à Lamboing.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent s'inscrire sur le bulletin d'inscription.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au Service bénévole 7 sur 7 (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'avril.

L'administration communale

Petite sortie des aînés – Bison Ranch

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Transport : NON OUI

A retourner jusqu'au vendredi 17 mai 2019 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

**ALCOOL
ET MÉDICAMENTS :
GARE AU MÉLANGE !**

Informez-vous !

APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 17 mai
Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
16h30 Maison de paroisse, culte de l'enfance
Dimanche 19 mai, Blanche Eglise
10h, culte régional CLIN DIEU
J. Ebbutt et S. Wilczynski, animation sur le thème : "Ma vie, en permaculture ?" Culte autrement avec un apéritif. Bienvenue aux catéchumènes, familles, et tout un chacun pour cultiver un jardin commun !
Mercredi 22 mai
10h partage biblique et prière à la salle Schwander, Grand-Rue 13
Jeu 23 mai à 19h au 1er étage du Mille-Or : Théo-Café
Ouvert à tous ceux qui ont envie de partager une réflexion et ouvrir d'autres horizons : une causerie conviviale autour d'un thème existentiel pour le plaisir d'échanger en toute liberté.
Entrée libre dès 18h30. Boissons payantes
Mercredi 29 mai
Pas de répétition du chœur
Exposition de tableaux de Myriam Leresche dans les vitrines du secrétariat. Le bénéfice est destiné aux oeuvres d'entraide Terre Nouvelle.
La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h
A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57
Diacre Jean-Marc Leresche - 079 655 73 09
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 19. Mai
10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfrn. Sigrid Wübker.
Pikettdienst
2. bis 26. Mai: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi
(Tel. 079 439 50 99).
www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 17 mai
10h Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil de paroisse (Mornets 15)
Dimanche 19 mai
10h Messe à Diesse.
Temps communautaire de la paroisse La Neuveville-Plateau de Diesse suivi d'un apéritif dinatoire devant l'église
Mardi 21 mai
10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos
Vendredi 24 mai
10h Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil de paroisse (Mornets 15)
Dimanche 26 mai
10h Messe à l'église paroissiale
Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles
L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !
www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 19 mai
Culte Clin Dieu à La Blanche église
10h, Culte intergénérationnel, service de voiture
Dimanche 26 mai
Culte à Diesse, 10h, service de voiture
Service de voiture
Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et 9h45 centre du village de Diesse
Contact
Président : M. Lucas Bau, 078 922 80 57
Pasteur : Stéphane Rouèche
032 315 27 37 / 079 429 02 80; stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredis 17 & 24 mai
9h, méditation et prière à la salle de paroisse
Dimanche 19 mai
10h, culte Clin-Dieu La Neuveville
Dimanche 26 mai
10h, culte à Nods
Contacts
Pasteure : Solveig Perret Almelid
078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch
Catéchète professionnelle : Anne Noverraz
079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch
Numéro paroissial : 032 751 70 82
Président : André Sunier
079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi
20h groupe de jeunes
Dimanche
10h Culte série "Agir sans nuire" avec Olivier Maurer, St-Cène
Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos
Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos
Garderie
Mardi
6h30 à 7h Forum des hommes
Mercredi
9h15 à 11h Au café des dames
www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Services à Bienne - Samedi 18 mai
9h30 : Partage de la Parole
10h30 : Culte, pasteur Pierrick Avelin
Mercredi 22 mai
19h30 : Réunion de prières



PAROISSE RÉFORMÉE
DIESSÉ - LAMBOING - PRÊLES

Invitation

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE PAROISSE
Dimanche 23 juin 2019 à 11h00
Eglise de Diesse

Ordre du jour :

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 11.11.2018
3. Comptes de l'exercice 2018
 - Présentation, discussion, rapport de vérification
 - Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administratrice
 - Rapport de la protection des données
4. Election au Conseil de paroisse
5. Informations du pasteur
6. Informations du Conseil de paroisse
7. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 11.11.2018 peut être consulté sur le site www.ref-diesse.ch. Il est aussi disponible 30 jours avant l'assemblée auprès du président de paroisse, M Lucas Bau, Sous-Banbois 16 2515 Prêles 078 922 80 57, lucasbau22@outlook.com

Cette assemblée sera suivie d'une agape à laquelle chacun(e) est très cordialement invité(e)
Le Conseil de paroisse

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.
• grossesse désirée ou imprévue.
• contraception (remise de la "pilule du lendemain")
Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Visites. Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale, réouverture début avril). Infos et manifestations sous : www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch
Tél. 032 494 53 43

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30, du 13 avril au 27 octobre 2019. Exposition temporaire "Un point de vue neuvevillois : Spitteler en Suisse romande." L'exposition évoque le parcours de Carl Spitteler, écrivain bâlois aux multiples facettes qui a dressé de nombreux ponts avec la Suisse romande, notamment par son séjour à La Neuveville comme instituteur, entre 1881 et 1885. Certains de ses textes, comme "Notre point de vue suisse" sont toujours d'une grande actualité, où il est question de cohésion nationale et de protection des minorités. Visites guidées publiques les 12 mai, 1^{er} septembre et 27 octobre, en français à 15h et en allemand à 16h.
Visites guidées sur demande : renseignements :
Office du tourisme, tél : 032 751 49 49
www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h, du 4 mai au 27 octobre 2019. Visites guidées et réservations de salle sur demande. Rens.: 032 315 21 32
Renseignements : Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Jeu 23 mai à 19h Cyprien Rochat - guitare

Chœur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h, chemin de la Raisse 3 : mosaïque.jospace.ch
Mai - lundis 20 & 27

Service d'assistance en cas de surcharge en agriculture (AUL)

Numéro de téléphone 079 200 00 44

Lundi au samedi de 8h - 20h
info@aui-be.ch